

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3358 - MARDI 30 OCTOBRE 2018

COOPÉRATION

Le Congo s'apprête
à discuter de la dette
nationale avec la Chine

Ma Fulin et Calixte Nganongo

Les deux parties entendent s'asseoir autour d'une même table à compter du 5 novembre, afin de traiter les questions liées à la dette du Congo envers la Chine, son premier

partenaire commercial. « La Chine propose de commencer les négociations avec la partie congolaise sur la dette. Le ministre des Finances et moi-même sommes

convenus de nous retrouver pour régler le problème », a déclaré, hier à Brazzaville, l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin. [Page 2](#)

VOLLEYBALL

La DGSP vainqueur
des championnats
d'Afrique des clubs
champions

Une séquence de la finale

L'équipe féminine de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) a réédité, le 25 octobre au gymnase Henri-Elendé de Brazzaville, l'exploit de la saison dernière en remportant la cinquième édition des championnats d'Afrique des clubs champions de volleyball de la zone 4. Les dames de la DGSP ont puisé dans leur réserve pour venir à bout de Canon de N'Djili de la RDC au tie-break (trois sets à deux), au terme d'une finale pleine de suspense.

[Page 16](#)

SECTEUR FINANCIER

Recensement des établissements
de microfinance

Le ministère des Finances et du budget va lancer, à partir du 2 novembre, une campagne de recensement des établissements de microfinance qui offrent des produits et services financiers sur l'ensemble du territoire national. Avec pour objectif la mise sur pied d'une politique efficace, capable de bâtir des

stratégies en vue d'une meilleure prise en compte de ce secteur, l'opération devrait permettre au pays de se conformer aux nouvelles dispositions de la Commission bancaire d'Afrique centrale, institution garante des activités financières et bancaires dans la sous-région.

[Page 3](#)

EDUCATION

Des mesures pour éviter
l'hystérie collective dans
les structures scolaires

Des élèves du lycée Nganga Edouard dans une salle de classe

Le gouvernement vient de prendre un train de mesures visant à mettre un terme à la situation de panique observée la semaine dernière dans certains établissements scolaires de Brazzaville. Parmi celles-ci figurent la mise sur pied, en partenariat avec le ministère en charge de la Santé, des points focaux sanitaires dans les

écoles ; l'interdiction momentanée de la présence des officiels en milieux scolaires. « Pour éviter de contagion émotionnelle, il faut qu'il y ait moins d'attroupements autour de l'élève sujet d'une crise. Il faut que l'école fonctionne. Nous devons tout faire pour ne pas permettre que s'installe dans l'opinion une

folie scolaire », a indiqué le ministre en charge de l'Enseignement primaire et secondaire, Anatole Collinet Makosso.

[Page 5](#)

JUSTICE

La France s'investit
dans la formation
des magistrats congolais[Page 3](#)Éditorial
Fossé[Page 2](#)

EDITORIAL

Fossé

Que l'éviction en fin de semaine dernière du président de l'Assemblée nationale, Karim Meckassoua, soit une erreur qui risque de coûter cher, très cher, à la République centrafricaine (RCA) ne fait, hélas!, guère de doute. Se produisant dans un moment où les tensions ethniques et religieuses s'aggravent avec, en toile de fond, la menace d'une implosion du territoire qui détruirait le pays, une telle faute laisse mal augurer de l'avenir de notre voisine et notre sœur.

Elle est d'autant plus mal perçue, en Centrafrique même et partout ailleurs dans le monde, que l'homme écarté sans ménagement du poste qui lui avait été confié dans le but d'équilibrer les pouvoirs au sein des institutions centrafricaines est tout sauf un extrémiste, un fanatique, un personnage avide de pouvoir et de richesse. Discret, ouvert, honnête, convaincu que la paix intérieure d'un Etat comme la Centrafrique ne peut venir que du respect de l'autre et donc du dialogue des religions, il avait tout mis en œuvre depuis son élection pour apaiser le conflit mortel qui dresse les communautés les unes contre les autres avec les dégâts humains que l'on connaît.

Rappelons à ce propos qu'avant d'être élu à la présidence de l'Assemblée nationale, Karim Meckassoua s'était rendu à Rome pour échanger avec de hautes personnalités de l'Eglise sur la nécessité de poursuivre la marche vers la réconciliation religieuse sans laquelle la paix civile retrouvée ne serait que passagère. Un engagement d'autant plus écouté, entendu, qu'il s'inscrivait dans le processus de restauration de la paix intérieure conduit à la demande de l'Union africaine par la plus haute autorité congolaise, Denis Sassou N'Guesso.

Nul ne sait ce qu'il sortira à brève échéance de la crise dans laquelle s'enfonce à nouveau la RCA, mais tout donne aujourd'hui à penser que la réconciliation nationale se trouve à nouveau mise en question. Avec tous les dangers que cela comporte pour le Bassin du Congo dans son ensemble étant donné le moment très particulier que nous vivons où l'immense République démocratique du Congo s'apprête elle-même à désigner son nouveau chef de l'Etat.

Prions donc afin que le fossé qui vient de se creuser en Centrafrique ne devienne pas un gouffre.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION SINO-CONGOLAISE

Ouverture bientôt des négociations autour de la dette extérieure

Les deux parties ont promis de se rencontrer à partir du 5 novembre, pour tenter de régler le problème de la dette du Congo vis-à-vis de la Chine.

Le règlement de la dette entre le Congo et la Chine a été au centre d'un tête-à-tête, le 29 octobre à Brazzaville, entre le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, et l'ambassadeur de Chine en République du Congo, Ma Fulin. « La Chine propose de commencer tout de suite des négociations avec la partie congolaise sur la question de la dette. Le ministre et moi sommes convenus de nous retrouver durant ce délai pour régler une fois pour toute le problème », a indiqué le diplomate chinois.

Estimée à 5 329 milliards de francs CFA, soit 110% du produit

intérieur brut du pays, la dette publique du Congo représente un fardeau pour l'économie nationale. Près d'un tiers de cette obligation est détenue par le partenaire chinois, environ 34,1% du montant global. « C'est un problème qui a beaucoup gêné non seulement le développement du Congo mais également la coopération entre les deux pays. Donc il faut en finir avec ce problème dans un meilleur délai », a martelé Ma Fulin.

En effet, les négociations en vue s'inscrivent dans le cadre de la réalisation des conclusions du sommet Chine/ Afrique de Bei-

jing. L'ambassadeur a ainsi insisté sur la nécessité de traiter les anciens dossiers « avant de passer à la future coopération ».

À noter que la Chine est un partenaire économique et commercial important pour le Congo. Les infrastructures que le Congo s'est doté ces dernières années ont été réalisées par des sociétés chinoises. D'importants chantiers sont en cours tels que la zone économique spéciale de Pointe-Noire, la réhabilitation du Chemin de fer Congo océan ; la construction d'un barrage hydroélectrique ; l'exploitation de la mine de potasse de Pointe-Noire.

Fiacre Kombo

PARLEMENT PANAFRICAIN

La première session ordinaire sous le signe de la lutte contre la corruption

Débutées le 22 octobre à Kigali, au Rwanda, les assises de la cinquième législature de l'Assemblée consultative de l'Union africaine s'achèvent le 4 novembre.

La délégation congolaise en terre rwandaise a été conduite par le président du Sénat, Pierre Ngolo, qui a félicité le président du parlement panafricain, le Camerounais Roger Nkodo Dang, pour l'initiative d'organiser cette session focalisée sur les antivaleurs.

Pierre Ngolo a également profité de cette occasion pour exprimer la totale satisfaction du Sénat congolais suite à l'élection de la nouvelle secrétaire générale de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), Louise Mushikiwabo, et lui traduire tout son soutien.

« Le Sénat congolais présente à Mme Louise Mushikiwabo ses vives félicitations avec l'espoir qu'elle saura mettre tous ses talents de diplomate et de femme de grande culture à la revivifi-

cation de l'OIF tout comme de l'Assemblée parlementaire de la francophonie », a déclaré Pierre Ngolo. « La décision prise par le bureau du parlement panafricain de tenir sa session consacrée à la lutte contre la corruption, ici à Kigali, est une décision de raison pour autant que Kigali constitue, à juste titre, l'illustration de la lutte véritable contre la corruption et toutes formes de déviances », a-t-il indiqué.

Les parlementaires panafricains doivent s'inspirer de l'exemple rwandais et de leur énergie en vue d'une action porteuse pour le développement du continent, a laissé entendre le président du Sénat congolais.

« Sous votre mandature, en cours, les leaders du continent

se sont réunis ici à Kigali et en ce même lieu pour signer l'Accord-cadre portant création de la Zone de libre échange continentale et ses protocoles afférents », a poursuivi Pierre Ngolo soulignant que les parlementaires panafricains sont conscients des nobles objectifs que vise ce traité pour l'organisation continentale, dans la perspective d'une Afrique structurée, intégrée, prospère, forte et unie, parlant d'une seule voix avec le reste du monde.

Enfin, il a conclu que les réformes envisagées lors de cette rencontre touchent véritablement l'institution de sorte à en faire un organe législatif puissant, instrument efficace du rapprochement entre les peuples d'Afrique, totalement impliqués dans le développement d'une région naturellement riche mais qui ne tire pas encore profit de ses potentialités.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

JUSTICE

La France et le Congo souhaitent renforcer leur coopération

À la faveur de la quatrième session de formation de l'Ecole nationale de la magistrature française au Congo, l'ambassadeur de France, Bertrand Cochery, a exprimé la volonté de son pays de travailler main dans la main avec les autorités congolaises dans le domaine judiciaire.

L'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, a indiqué, lors de la cérémonie d'ouverture de la session de formation des magistrats congolais, le 29 octobre à Brazzaville: « Il est important de saisir l'occasion de cette session de formation pour prendre un rendez-vous important qui pourra nous emmener plus loin dans cette coopération, afin de bâtir les bases concrètes d'une consolidation du système judiciaire congolais. Nous souhaitons aller loin en matière de coopération judiciaire avec le gouvernement congolais et naturellement avec l'Union européenne ».

S'adressant au ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Ange Aimé Wilfrid Bininga, le diplomate français a ajouté: « Il nous revient, avec vos collaborateurs, de mettre en place et de rédiger une feuille de route partagée à titre bilatéral et européen, de manière à décliner avec nos moyens respectifs ce que nous pouvons faire pour vous accompagner davantage ».

Il a, en outre, rappelé la journée de dialogue sectoriel sur la justice, organisée en février



La photo de famille / Adiac

dernier avec la délégation de l'Union européenne (UE) et les différents ambassadeurs accrédités au Congo, estimant qu'« il est important que les deux pays aillent de l'avant, à titre bilatéral, mais aussi avec la délégation de l'UE au Congo ».

Au total, trente-huit magistrats participent à cette formation initiée par l'ambassade de France, en partenariat avec le ministère congolais de la justice sur le

thème « Les enjeux de l'exécution des décisions de justice en matière pénale : de la sanction à la réinsertion ».

Pour sa part, le ministre congolais de la Justice a souhaité que les magistrats participant à la formation « interviennent de manière à ce que la formation soit l'occasion d'échanges pratiques et concrets et le moins possible académiques ».

Ange Aimé Wilfrid Bininga est

persuadé que « le caractère interactif et pratique de cette session de formation permettra aux participants de partager leurs expériences respectives et d'échanger leurs vues, afin de promouvoir une meilleure compréhension et de se positionner dans la chaîne pénale, dans l'optique d'une bonne distribution du service public de la justice ».

Cette session, a-t-il poursuivi,

permettra aux magistrats de s'outiller dans la perspective « d'envisager l'atténuation du monopole du ministère public dans la mise en exécution des décisions pénales et de définir de nouveaux équilibres entre le tribunal correctionnel, le juge d'application des peines et le procureur de la République ».

La formation sera assurée par Thomas Joseph, vice-procureur au tribunal de grande instance du Havre et Soraya Ahras, vice-procureur au tribunal de grande instance de La Rochelle. À la fin prévue pour le 24 novembre, les participants recevront des certificats de formation.

Le séminaire s'inscrit dans le cycle de formations continues des magistrats, initié en novembre 2016, avec une première session portant sur « La rédaction de la décision civile et l'introduction à l'éthique-déontologie du juge », une deuxième en mai 2017 sur « L'audience pénale, principes et pratiques, et l'introduction à l'éthique-déontologie du juge », et la troisième session en novembre 2017 sur « La fonction du juge d'instruction » dont avaient bénéficié quatre-vingt-dix magistrats.

Yvette Reine Nzaba

SECTEUR MARITIME

L'OMI entame l'audit de la République du Congo

Le tout premier audit du Congo par l'Organisation maritime internationale (OMI) a été lancé le 29 octobre à Brazzaville. L'opération s'achèvera le 5 novembre et devrait favoriser le renforcement des capacités ainsi que l'assistance de la partie congolaise par l'institution onusienne.

L'audit concernera non seulement la direction générale de la marine marchande mais aussi les autres structures impliquées dans l'application des dispositions édictées par les instruments de l'OMI. « Notre rôle principal consistera à déterminer dans quelle mesure le Congo a pu respecter les instruments de l'OMI », a précisé Caroline Neoman, responsable de l'audit de l'OMI.

C'est depuis 2015 que le Congo s'est engagé dans le processus de l'audit facultatif de l'OMI, rendu obligatoire en janvier 2016. En vue de garantir les meilleures conditions de l'opération, le pays a bénéficié, grâce au concours de cette organisation, d'une série de séminaires d'évaluation et des ateliers. « Le présent audit a pour but de parvenir à l'application, de manière harmonisée et efficace, des dispositions des conventions internationales en vue du renforcement de la sécurité maritime et de la protection du milieu marin à l'échelle mondiale », a indiqué le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Fidèle Dimou.

Selon lui, cette opération permettra de mesurer l'efficacité de l'administration maritime nationale et d'entrevoir les mesures d'une meilleure gestion maritime. Avant de lancer l'opération, le vice-Premier ministre, Firmin Ayessa, a déclaré que « l'audit se réalise conformément au mémorandum de coopération signé par le Congo et l'OMI ».

Pays membre de l'OMI depuis 1964, le Congo a ratifié la quasi-totalité des conventions maritimes internationales. L'on peut citer péle-mêle les conventions internationales pour la sauvegarde de la vie humaine en mer ; pour la prévention de la pollution par les navires ; sur le jaugeage des navires et sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille.

En janvier 2008, le pays a ratifié la convention des Nations unies sur le droit de la mer. Avec une façade maritime d'environ 170 km, le Congo possède un port maritime en eau profonde, classé parmi les plus importants dans le golfe de Guinée.

Christian Brice Elion

RECENSEMENT DES ÉTABLISSEMENTS DE MICROFINANCE

Quatre-vingt-dix-neuf agents mobilisés à Brazzaville

L'opération démarre le 2 novembre, dans tous les arrondissements de la ville capitale, dans le but de mettre sur pied une politique efficace, capable de bâtir des stratégies pour la meilleure prise en compte des opérateurs dans le dispositif financier national.

Initié par le ministère des Finances et du budget à travers un organe dédié à la Direction générale des institutions financières nationales (DGIFN), le recensement des établissements de microfinance a été officiellement lancé le 26 octobre, par le directeur général des institutions financières nationales, Constant

Badia. Il a été adopté le 12 juillet, notamment au cours de la réunion du conseil national du crédit. À l'occasion de ce recensement, il est mobilisé quatre-vingt-dix-neuf agents recenseurs qui sillonneront les arrondissements et différents quartiers de Brazzaville, plus précisément du 2 au 13 novembre pour collecter les informations.

Selon Constant Badia, cette opération a pour objectif principal d'identifier les opérateurs qui offrent des produits et services financiers à la population. Elle permettra également aux autorités nationales de bâtir des stratégies pour une bonne prise en charge

des opérateurs dans le dispositif financier du pays.

Parlant de l'importance de ce travail, le responsable de la DGIFN a souligné qu'il s'agira de recenser toutes les activités de crédit et d'épargne, de transfert de fonds et de carte de pointage. Par exemple, les « mobikissi », les produits et services financiers offerts à la population par les opérateurs œuvrant tant dans le secteur formel qu'informel tels que les établissements de microfinance, les caisses, les mutuelles, les coopératives, les associations, les ONG de développement local et international, les tontines, les projets d'épargne et de crédit, les structures de transfert de fonds de cartes de pointage et bien d'autres.

« J'appelle les agents recenseurs à s'investir pleinement dans cette activité pour que les données qui seront collectées au cours de ce recensement reflètent la réalité du terrain et afin de permettre au conseil national du crédit de disposer d'une base de données fiable pour le mieux-être de notre système financier national », a-t-il conclu

Signalons que cette opération va se poursuivre aussi dans les autres départements du pays.

Rock Ngassakys



Photo de famille (Adiac)

EDUCATION

Des kits scolaires aux écoliers d'Abala

Poursuivant son programme de soutien à l'école à l'occasion de cette rentrée scolaire et ce, dans le respect de ses engagements de responsabilité sociale, la société Airtel Congo a foulé récemment le sol d'Abala, dans les Plateaux, pour soulager des centaines de parents d'élèves à travers des fournitures scolaires offertes aux enfants des écoles primaires.

« Nous sommes dans un contexte de rentrée scolaire. Nous avons pensé apporter, à titre symbolique, quelques kits aux élèves sélectionnés pour qu'ils puissent bien commencer la rentrée et que les parents d'élèves soient soulagés », a déclaré, lors de la cérémonie, Max Bouhoyi, représentant le directeur général d'Airtel Congo, Benoît Janin.

Ce sont les élèves des écoles primaires Yéyé et Pambou qui ont bénéficié de ce don composé de sacs, cahiers, écritaires et autres accessoires. Un échantillon d'élèves a reçu le don des mains des autorités administratives et préfectorales dont l'administrateur maire d'Abala, André Ondongo. « C'est un véritable acte de charité qui témoigne l'amour qu'Airtel Congo accorde aux enfants. Voilà pourquoi nous disons grand merci à cette société et surtout longue vie pour



Les agents d'Airtel et les responsables politico-administratifs d'Abala remettant les kits scolaires aux enfants

la pérennité de ce genre d'action dans notre pays », a indiqué le premier citoyen de la ville.

Le don a allégé les peines de plusieurs parents d'élèves, confrontés aux difficultés que réfère la rentrée scolaire, surtout dans ces moments de crise. D'après l'inspecteur Daniel Itoua, chef de la

circonscription scolaire d'Abala, l'apport d'Airtel est un ouf de soulagement pour les enfants et « es bénéficiaires doivent en faire bon usage ».

C'est dans le cadre de sa responsabilité sociale qu'Airtel a choisi un certain nombre de départements du pays pour soutenir

l'éducation des enfants congolais, a fait savoir, pour sa part, Serge D'oliviera, directeur marketing de la société.

Avant la cérémonie de remise de ce don, la délégation d'Airtel Congo avait rencontré le sous-préfet d'Abala, Pierre Mbola. Ce dernier a profité de la pré-

sence des membres du directoire de la société de téléphonie mobile pour faire le plaidoyer qu'Airtel installe son segment mobile money dans le district. « Ici, nous n'avons aucune agence de transfert d'argent en dehors de la poste », a-t-il plaidé.

Quentin Loubou

SANTÉ PUBLIQUE

La Fondation Ninon-Gouamba répond favorablement à la sollicitation du CNTS

Le président d'honneur de la structure éponyme, le député Ninon Pachel Gouamba, a mobilisé, le 27 octobre, les membres de son ONG pour faire un don de sang au site installé au rond-point Mazala, à Moukondo, dans le quatrième arrondissement de Brazzaville, Moungali.

Le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) a organisé, les 26 et 27 octobre, sa dixième descente grand-public dans les différents arrondissements de Brazzaville. En effet, après avoir prélevé cent cinquante-sept poches de sang le premier jour, les équipes de la banque de sang ont reçu un renfort de la Fondation Ninon-Gouamba le jour suivant. « Ce n'est pas pour la première fois. Nous avons toujours l'habitude d'accompagner le CNTS. En réalité, nous sommes obligés de faire ce don de sang pour pouvoir effectivement contribuer; tant soit peu, au bien-être social de ceux de nos compatriotes qui en manquent. De plus, le traitement de sang coûte très cher à l'Etat, donc nous sommes obligés d'apporter notre modeste

contribution pour aider l'Etat à s'approvisionner en produits sanguins », a justifié le président d'honneur de la fondation.

Le député de la 4e circonscription électorale de Moungali a, par ailleurs, lancé un appel de solidarité aux Congolais afin d'alimenter le CNTS pour le bien-être des malades. Une ini-

tiative saluée par le chef de service communication et promotion du don de sang au CNTS, Louis Norbert Quentin Yombo, qui a rappelé que le député Ninon Pachel Gouamba est un habitué de don de sang. « Aujourd'hui, le don de sang est devenu une urgence parce que le sang est prescrit en

situation d'urgence. Donc, il faut le sang d'un être humain pour donner à un être humain, puisque jusque-là aucun laboratoire au monde n'en fabrique. D'où la nécessité de donner du sang comme vient de le faire la Fondation Ninon-Gouamba, d'accompagner le CNTS », a-t-il expliqué.

Selon lui, l'opération de collecte de sang en milieux publics, lancée le 24 mars dernier au marché Total, se poursuivra dans deux semaines à Kinsoundi, dans le premier arrondissement Makélékélé. Pour avoir fourni plus de poches de sang que les autres sites, le marché Total abritera encore, en fin novembre, une deuxième édition qui durera trois jours. A en croire les prévisions du CNTS, en 2019, vingt-quatre descentes seront organisées dans la ville capitale.

« Pour le moment, la campagne dure deux jours par site mais elle s'étendra sur plusieurs jours à l'avenir; à l'instar du marché Total en fin novembre où nous passerons trois jours parce que la dernière fois nous avons prélevé plus de quatre cent cinquante poches. Au fur et à mesure qu'il y aura une réponse favorable de la population, le nombre de jours augmentera jusqu'à ce que nous pourrions même faire une semaine sur un site », a conclu Louis Norbert Quentin Yombo.

Parfait Wilfried Douniama



Le chef de service communication CNTS renseignant les membres de la Fondation Ninon-Gouamba/Adiac

COOPÉRATION SINO-CONGOLAISE

Le complexe scolaire Révolution-Gampo Olilou et l'Ecole secondaire expérimentale du Henan jumelés

L'accord de coopération et d'échanges amicaux entre les deux établissements sera signé ce 30 octobre, à Brazzaville.

En séjour en terre congolaise, la délégation de l'Ecole secondaire expérimentale du Henan, conduite par l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, a été reçue par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso. En effet, dans le but de promouvoir la coopération entre la Chine et le Congo dans le domaine de l'éducation, les deux établissements ont décidé d'établir des liens d'échanges interscolaires selon les principes de l'égalité, de la concertation, de la construction en commun et du partage.

« L'objectif du présent accord est de favoriser les échanges de personnel, partager les ressources scolaires, promouvoir la coopération scolaire et les échanges populaires entre la Chine et le Congo, et de contribuer à la construction d'une communauté de destin Chine-Afrique plus solide », peut-on lire dans les termes de référence de cet accord.

« L'objectif du présent accord est de favoriser les échanges de personnel, partager les ressources scolaires, promouvoir la coopération scolaire et les échanges populaires entre la Chine et le Congo, et de contribuer à la construction d'une communauté de destin Chine-Afrique plus solide »,

cordera à la partie congolaise des aides sous forme de fournitures scolaires, de livres, de matériel et d'équipements pédagogiques.

Notons que cet accord fait suite à la visite que le président du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois avait effectuée au Congo, en juin dernier, au cours de laquelle il avait eu des entretiens avec les responsables et les élèves du complexe scolaire Révolution/Gampo Olilou. Le document qui pourra être modifié à une période de validité de quatre ans.

Parfait Wilfried Douniama

FORMATION

Une trentaine de policiers recyclés en matière de procédure pénale

La formation a été organisée, du 22 au 26 octobre à Brazzaville, à l'initiative de l'ambassade de France au Congo, de l'Inspection générale et la Direction générale de la police nationale.



Les participants au séminaire en compagnie des officiels (Adiac)

Destiné aux officiers de police judiciaire, des chefs de service départementaux et des enquêteurs de l'inspection générale de la police nationale (IGPN), cet atelier a porté sur la réactualisation des acquis des participants en termes de procédure pénale dans l'accomplissement des actes de police judiciaire. Il s'agissait également de revoir l'articulation de la procédure depuis la saisine jusqu'à la clôture d'une enquête, en mettant l'accent sur les interpellations, la garde à vue et les avis au parquet.

Le but de ce séminaire, a expliqué le commissaire divisionnaire de police, attaché de sécurité intérieure à l'ambassade de France, Michel Paris, « parce que l'IGPN est aussi un vecteur de problèmes, de progression en matière de travail et de déontologie ».

Jean Jacques Koubemba

HYSTÉRIE COLLECTIVE

Quelques mesures prises pour éviter la panique dans les établissements scolaires

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, qui a échangé le 27 octobre avec les associations des parents d'élèves et étudiants ainsi que les responsables des établissements publics de Brazzaville, a annoncé des dispositions pouvant arrêter la psychose qui a régné la semaine dernière.

La semaine dernière, les cours ont été quasiment perturbés dans les écoles publiques de Brazzaville suite à l'hystérie collective qui a frappé de plein fouet des élèves au CEG-lycée Nanga-Edouard, lycée technique industriel 1er-mai à partir du 23 octobre. En effet, près d'une centaine d'élèves ont été admis au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville où certains ont reçu des soins. Simple coïncidence ou ironie du sort, ces mouvements de panique ont été observés pendant et après le passage de la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civile, Destinée Hermella Doukaga, qui a lancé la caravane de la jeunesse sur le civisme.

De retour au pays après une mission à l'étranger, le ministre Anatole Collinet Makosso, qui a échangé avec les responsables des établissements, a annoncé quelques mesures devant conduire à la dédramatisation et à l'apaisement. Pour une prise en charge systématique et rapide des éventuels cas, il a été envisagé la mise en place, dès le 29 octobre, des points focaux de santé dans les établissements, en partenariat avec le ministère de la Santé. « Pour éviter de contagion émotionnelle, il faut qu'il



La délégation de l'Apeec après l'audience avec les ministres/Adiac

y ait moins d'attroupements autour de l'élève qui aurait piqué la crise. Il faut que l'école fonctionne. Nous devons tout faire pour ne pas permettre que s'installe dans l'opinion une folie scolaire », a martelé le ministre, refusant d'établir un lien entre la caravane de la jeunesse et l'hystérie collective.

Appelant les chefs d'établissement à ramener la quiétude et à être en éveil en cas d'extension de la crise, Anatole Collinet Makosso a rappelé que le Congo n'était pas le premier pays frappé par ce phénomène.

Plus de descentes des officiels dans les établissements pendant cette période

Peu avant cette rencontre avec les dirigeants des écoles, Anatole Collinet Makosso et son collègue de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, ont échangé avec l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (Apeec) et les syndicats des étudiants. « Nous voulons aussi dire

que ce que nous avons suggéré et obtenu tant que parents, auprès du gouvernement, c'est que pendant cette crise, qu'on évite de retrouver les officiels, qu'on laisse l'école à ses responsables pour éviter les colporteurs des nouvelles. Nous avons été aussi informés que cette crise, partout où elle a été observée, il n'y a pas eu des cas de décès », a expliqué le président de l'Apeec, Christian Grégoire Epouma, à la presse.

Selon lui, les deux ministres leur ont signalé que dix cas avaient été observés à Mossaka, dans le département de la Cuvette. « Nous étions surpris d'entendre ce matin des membres du gouvernement qu'à Mossaka, à plusieurs kilomètres de Brazzaville, il y a eu dix cas. Cela veut dire que c'est une crise qui doit interpellé les autorités. Nous sommes heureux d'apprendre qu'il y a une cellule de crise qui a été mise en place sur instruction du président de la République. Cette cellule suit du jour au jour la situation dans les établissements scolaires », s'est-il réjoui.

P.W.D.

PRESSE CONGOLAISE

Les résolutions des assises attendues par le gouvernement

Le ministre de la Communication et des médias, porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin Mougalla, représentant le Premier ministre, chef du gouvernement, a souligné, le 28 octobre, l'impatience de l'exécutif de recevoir les textes, propositions et suggestions issus des rapports des assises de la presse congolaise organisées à Brazzaville sur le thème : « La presse congolaise, vingt-cinq ans après les états généraux, bilan, enjeux et perspectives à l'ère du numérique ».

Les rapports des travaux portent notamment sur l'existence du cadre juridique, de la régulation et de l'auto-régulation de la communication électronique dans le pays, la garantie de la liberté de la presse, l'injonction des pouvoirs publics ainsi que les politiques dans la régulation des médias, la presse en ligne et bien d'autres.

Outre ces propositions concrètes et opérationnelles, figurent celles portant sur l'environnement numérique, la pratique du code de déontologie, a expliqué le ministre Thierry Lézin Mougalla, au terme des assises qui ont regroupé plusieurs acteurs du secteur de l'information, experts et partenaires, du 25 au 28 octobre à Brazzaville.

Toutefois, a-t-il ajouté, ces documents permettront au ministère de la Communication et des médias d'innover dans ce secteur, parce que les textes de gouvernance actuelle, structurant ce domaine, sont pour l'essentiel obsoletés. « J'attends avec impatience les propositions, suggestions transmises au ministère pour faire à la fois de l'architecture institutionnelle, juridique et constitutionnelle du pays. Il s'agit aussi de voir quels sont les éléments qui pourront faire le dépôt effectif des faits relevant du secteur de la communication et des médias », a déclaré le ministre.

Il a demandé aux professionnels des

médias de réfléchir à la définition d'une loi permettant d'encadrer la diffusion du domaine numérique, le statut particulier des métiers qui composent le secteur de la communication ainsi que les conditions d'accès et de perfectionnement à ce métier et à de nouveaux métiers. « Le gouvernement et le comité de suivi mis en place, en concertation avec le Conseil supérieur de la liberté de communication, s'attacheront à rendre efficace et pérenne le code de déontologie », a dit Thierry Lézin Mougalla.

En ce qui concerne l'organe de régulation, le porte-parole du gouvernement a invité la structure à faire une régulation, au sens étymologique, en vue d'assurer l'équilibre d'une manière efficiente.

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Philippe Mvouo, a salué l'implication du gouvernement avec l'appui de l'Organisation internationale de la francophonie pour ces assises ainsi que pour le partage des expériences des pays. « La presse congolaise doit se refaire si tôt maintenant. L'Afrique de l'est et occidentale sont très avancées dans le domaine de la régulation », a-t-il affirmé, avant d'ajouter : « Les textes juridiques issus de ces assises pourront permettre à l'Afrique centrale de s'organiser pour réguler leurs

médias en vue d'atteindre l'efficacité ».

Philippe Mvouo a invité les professionnels des médias à se retrouver pour mettre en place un réseau sous-régional de régulateur des médias.

Au terme des assises, le président de l'Association des journalistes professionnels de Belgique, François Ryckman, a loué le débat enrichissant des travaux, portant sur l'amélioration de la qualité dans l'humanisme pour le système d'information des médias, notamment dans la formation permanente et continue. Il a, par ailleurs, déploré le manque d'unité des professionnels des médias au Congo, en s'appuyant sur l'expérience de la Belgique qui ne gère qu'une seule association de défense des journalistes dans le domaine de la sécurité, la formation et bien d'autres.

De son côté, le directeur de la «Radio rurale congolaise», Dieudonné Tsiba, a souligné la nouvelle marche de la presse congolaise. Selon lui, les assises ont été un véritable moment de renaissance professionnelle en lui permettant de côtoyer les textes de celles de 1992. Interrogé sur la question de la déception manifestée par le président de la République à l'égard de la presse nationale tant décriée par Philippe Mvouo, Dieudonné Tsiba a indiqué que cette affirmation ne trouve pas son assentiment. « Je pense que si la presse nationale continue à exister, cela explique qu'il y a du bon malgré quelques écueils. Ce qui peut être décrié est ce qui est lié à la diffusion de l'information car tout métier a toujours le bon et le mauvais côté », a-t-il estimé.

Lydie Gisèle Oko

COOPÉRATION CONGO-HCR

Mise en place d'un cadre institutionnel et opérationnel du mécanisme humanitaire

La structure a été créée au terme d'une formation théorique et pratique, du 22 au 26 à Brazzaville, de plus de trente délégués des institutions nationales aux réponses humanitaires.

L'atelier portait sur la simulation du mécanisme humanitaire organisé par l'agence pays du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), en collaboration avec le ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire.

Outre l'acquisition du mécanisme humanitaire, le Congo dispose d'une stratégie nationale de gestion des risques et des catastrophes, deux cadres l'aidant à conduire ses activités de prévention, de réduction et de gestion des crises ainsi que des catastrophes.

Cette gestion des catastrophes sera entière après l'adoption, par le parlement, de la loi portant protection et assistance aux personnes déplacées internes, encore en chantier.

« Nous sommes au terme d'un processus qui avait débuté le 21 novembre 2017 par la signature d'un protocole d'accord entre le HCR et la République du Congo.



Photo de famille

Il visait aussi à renforcer les capacités du gouvernement en matière de protection des réfugiés, déplacés internes et des apatrides. Ce cadre mis en place est une première de la sous-région Cémac », a déclaré Cyr Modeste Kouamé, représentant du HCR au Congo. Au terme de la formation, la partie congolaise s'est félicitée de la représentativité des

délégués des institutions ministérielles et du niveau des connaissances atteint par les participants.

Pour aider le pays à mieux répondre aux urgences humanitaires, a expliqué Murlaine Obandza, délégué du ministère en charge de la Décentralisation, les équipes doivent corriger les faiblesses liées à la communication, à la fourniture des

intrants (vaccins et vivres), à la capacité de réponse et à l'appropriation des procédures.

« Avec ce que vous avez acquis, je puis vous assurer que la République du Congo dispose de la première équipe multisectorielle et pluridisciplinaire de gestion des crises et des catastrophes humanitaires », a indiqué Christian Aboké-Ndza, directeur de ca-

binet au ministère des Affaires sociales.

A l'instar du ministère en charge de l'Action humanitaire, les autres institutions du pays, à travers cette formation, sont immédiatement dotées d'une direction ou indirectement d'une équipe chargée de gérer les urgences.

Fortuné Ibara

4^e TEF FORUM 2018

Naissance d'une plate-forme numérique dédiée aux entrepreneurs africains

Le "TEFConnect" a été lancé le 25 octobre à Lagos, au Nigeria, en marge de la quatrième édition du Forum de la fondation Tony Elumalu (TEF).

La nouvelle plate-forme est créée pour servir de maison numérique unique pour les acteurs de l'écosystème de l'entrepreneuriat, y compris les entrepreneurs, les incubateurs, les investisseurs et les universitaires. Elle devra

fournir, à terme, des ressources informatives, des événements et des opportunités en matière d'entrepreneuriat.

En tant que maison numérique, le "TEFConnect" facilitera l'accès aux formulaires de candidature

au programme d'entrepreneuriat de la fondation, à la boîte à outils pour l'entreprise et au mentorat professionnel offert par des chefs d'entreprises mondiaux. Les entrepreneurs peuvent se servir de la plate-forme pour promouvoir leurs entreprises auprès d'investisseurs potentiels et d'autres entrepreneurs en vue d'une collabo-

ration transfrontalière.

Cette révolution numérique est née du succès du programme TEF qui a déjà attiré plus de trois cent mille jeunes entrepreneurs à travers le continent. Lancé en 2014 par le philanthrope nigérian Tony Elumalu, le PDG de UBA Banque, le programme a pu financer quatre mille quatre cent soixante jeunes entrepreneurs. Ces bénéficiaires ont vu leurs revenus presque tripler avec plus de cinquante-deux millions de dollars de chiffre d'affaires. Grâce à leurs activités, environ douze mille emplois ont été créés. L'ambition du concepteur de l'Afrique capitaliste est de parvenir à former dix mille jeunes, qui vont à leur tour créer un million d'emplois et dix milliards de revenu annuel sur le continent. La Fondation Tony Elumelu a déboursé cent millions de dollars destinés, dit-elle, à démocratiser l'accès aux opportunités en Afrique.

À travers le TEFConnect, souligne son promoteur, la fondation

veut créer un espace permettant aux entrepreneurs africains de transiger entre les pays et les régions du plus grand marché numérique d'Afrique, avec un trafic atteignant des millions de consommateurs. Elle veut également faciliter l'accès à des outils professionnels gratuits tels que des calculatrices de planification financière, des générateurs de plans d'entreprise et des modèles de marketing.

« L'entrepreneuriat est l'unique moyen de libérer le développement économique du continent africain. Nous avons créé TEF-Connect pour héberger des idées, défendre le succès et démontrer la capacité des Africains à utiliser les technologies les plus avancées pour prendre en charge leur destin économique », a lancé Tony Elumelu, en présence des présidents Nana Akufo-Addo du Ghana, qui a fait le déplacement de Lagos, et Uhuru Kenyatta du Kenya, qui a participé par vidéo conférence.

Fiacre Kombo



Lors de la séance interactive

BRÈVES

MALI

La force de l'ONU au Mali a été visée par deux attaques le samedi dernier. La première - de grande envergure - a fait deux morts et cinq blessés dans le nord au sein du contingent burkinabè, tandis que la seconde, quelques heures plus tard dans le centre, a occasionné trois blessés parmi les soldats de la paix togolais. Selon l'état-major général des armées du Burkina Faso, deux soldats burkinabè ont trouvé la mort et cinq autres ont été blessés dans ces affrontements. Déployée en 2013, après que le nord du Mali était tombé sous la coupe de jihadistes liés à Al-Qaïda, la Minusma compte environ douze mille cinq cents militaires et policiers. Elle avait déjà perdu plus de cent soixante Casques bleus, dont plus de cent dans des actes hostiles, soit plus de la moitié des soldats de l'ONU tués pendant cette période dans le monde.

ALGÉRIE

Le président algérien, Abdelaziz Bouteflika, 81 ans, sera le candidat du Front de libération nationale (FLN), son parti, à la présidentielle prévue en avril 2019, a affirmé, dimanche soir, Djamel Ould Abbas, à la tête du FLN. Pressé par son camp depuis six mois de briguer un cinquième mandat, le chef de l'Etat, diminué par les séquelles d'un accident vasculaire cérébral dont il a été victime en 2013, ne s'est toujours pas exprimé à ce sujet, pas plus que son entourage. Cette candidature est une revendication de tous les cadres et militants du FLN sur l'ensemble du territoire national. Le comité central (instance dirigeante) du FLN se réunira prochainement pour l'officialiser.

CENTRAFRIQUE

L'ex-président de l'Assemblée nationale centrafricaine, destitué vendredi, Karim Meckassoua, a appelé le 28 octobre au calme et qualifié sa destitution de « coup de force contre la Constitution », dans un discours prononcé dans le quartier du PK5 de Bangui, qui abrite la majorité des musulmans de cette ville. Devant les habitants du PK5, poumon économique de la capitale et souvent théâtre de violences, Karim Meckassoua a appelé au « calme ». Il a cependant dénoncé « ceux qui ont voulu professionnaliser le débat », en soulignant néanmoins que trente-huit des quarante-et-un députés qui avaient voté sa destitution étaient chrétiens. Il a indiqué que deux procédures pour contester sa destitution étaient en cours, au tribunal de grande instance et à la Cour constitutionnelle. « *Le combat continue mais c'est un combat judiciaire* », a-t-il déclaré.

NIGERIA

Les jihadistes de Boko Haram ont lancé une importante attaque contre une base militaire dans le nord-est du pays, tuant un soldat, ont annoncé des responsables de la défense. L'attaque contre le bataillon 145 à Gashigar, dans l'Etat de Borno, a commencé samedi et continué tôt dimanche matin. Les BHT (terroristes de Boko Haram) à bord de camions équipés de canons (...) ont avancé sur le camp à partir de deux directions. Avec le soutien d'hélicoptères, les forces régulières nigérianes ont forcé les terroristes de Boko Haram à battre en retraite du camp. Outre le soldat tué, quatre autres ont été blessés au cours de l'attaque, la deuxième en un mois contre Gashigar. Depuis juillet, au moins neuf bases militaires ont été attaquées de la même manière, principalement dans la partie nord de l'Etat de Borno, région très excentrée du pays, près du lac Tchad.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

AFRIQUE

Appel à une journée internationale de la traite négrière

Les anciens chefs d'Etat du Bénin, Nicéphore Dieudonné Soglo et Boni Yayi, ainsi que du Nigeria, Olusegun Obasanjo, ont planché, le 24 octobre à Cotonou, en présence d'autres personnalités africaines, sur la traite négrière, l'avenir de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (Cédéao) et une devise africaine.



La rencontre s'inscrivait dans la continuité du Forum des anciens chefs d'Etat et de gouvernement d'Afrique qui a eu lieu du 30 août au 1^{er} septembre derniers à Tokyo, au Japon, avec pour thème « Vers une paix durable en Afrique ». Le point focal était d'identifier les causes profondes des conflits sur le continent et les modalités de promotion de la paix, de la sécurité et de la

nôtre. La construction d'une organisation comme la Cédéao nécessite une étude approfondie du passé de cette région du golfe de Guinée, appelée la Côte des esclaves », a indiqué l'ancien président Nicéphore Soglo. Dans ce passé et pendant quatre siècles -de 1450 à 1850-, cent millions d'Africains ont été déportés, a-t-il rappelé, en s'appuyant sur des images, ajoutant

tion digne de cette journée au niveau de l'UA. « Si nous oublions le passé, les probabilités sont fortes pour que nous répétions les mêmes erreurs du passé. L'esclavage et la traite négrière ont un fort impact sur notre développement aujourd'hui », a déclaré Olusegun Obasanjo. Pour Boni Yayi, il s'agit là d'un point capital et incontournable du développement de l'Afrique. « L'histoire détermine notre futur. Nous ne sommes pas encore une Afrique pacifique. La prospérité vient après la paix. La paix doit être la rupture par rapport à la continuité de ce pan de l'histoire et de ses impacts sur le continent », a-t-il insisté.

Outre cette journée, les anciens chefs d'Etat ont également mis l'accent sur la création de la devise commune dans l'UA car pour eux, il est temps que le continent ait une monnaie unique. « L'heure est venue d'avoir une et une seule devise. Et c'est de la responsabilité de nos leaders de le savoir » a relevé Olusegun Obasanjo. « Ce sont des points qui déterminent l'avenir du continent africain », a conclu Boni Yayi.

Noël Ndong

« L'histoire détermine notre futur. Nous ne sommes pas encore une Afrique pacifique.

La prospérité vient après la paix. La paix doit être la rupture par rapport à la continuité de ce pan de l'histoire et de ses impacts sur le continent »

stabilité. Quelques priorités sur lesquelles la Cédéao et l'Union africaine (UA) doivent travailler ont été retenues, notamment la question de la mémoire de l'Afrique, la traite des Noirs -la plus grande déportation de l'histoire- et la construction d'une Afrique de paix et prospère.

« Il est temps qu'en Afrique, notre histoire devienne la

que « ce triste passé » ne devrait pas disparaître de la mémoire collective et se fondre dans la nuit de l'oubli.

Les anciens chefs d'Etat recommandent comme priorité, l'institution d'une Journée internationale de la traite négrière et de son abolition. Ils appellent les chefs d'Etat africains actuels à mettre tout en œuvre pour une célébra-

GABON

Des hackers de la mouvance Anonymous ont revendiqué des attaques informatiques contre « plus de soixante-dix » sites institutionnels gabonais en indiquant s'en prendre aux « dictatures ». Les sites du gouvernement du Gabon, du ministère de la Communication et de l'Economie numérique, du ministère de la Fonction publique, et au moins ceux d'une trentaine d'autres institutions gabonaises étaient inaccessibles le 28 octobre à 13h30, sans qu'un lien définitif puisse être établi entre les revendications des Anonymous et l'inaccessibilité des sites officiels. Le site de la présidence était, quant à lui, accessible dimanche. Les autorités n'ont pas fait de commentaire. Le groupe de hackers Anonymous, opérant à travers le monde, s'est spécialisé dans les attaques informatiques contre des sites gouvernementaux pour faire passer des messages politiques. Il ne s'en était jamais pris au Gabon, et plus globalement à un pays d'Afrique centrale.



Accédez à un univers de privilèges

- ☑ Organisation de vos voyages vers toutes les destinations
- ☑ Accès aux lounges VIP des aéroports
- ☑ Livraison de vos achats en ligne à domicile
- ☑ Offre d'une carte Prestige utilisable sur un large réseau de partenaires

everywhere you go

mtncongo.net

***150#**



PRÉSERVATION DE LA PAIX AU CONGO

Le gouvernement qualifie de délire « Le génocide des Laris au Congo » de Dominique Kounkou

L'exécutif a dénoncé, le 29 octobre, lors d'une communication à l'endroit des ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques accrédités à Brazzaville, la campagne de désinformation orchestrée depuis la France autour de la publication de l'ouvrage paru aux éditions L'Harmattan, au titre qu'il a qualifié « d'ahurissant et proprement surréaliste ».

S'adressant aux diplomates sur un prétendu « Génocide des Laris au Congo », quatre ministres ont pris la parole à tour de rôle pour condamner des « mensonges aussi grossiers que grotesques », contenus dans le livre de Dominique Kounkou.

Le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, qui était le premier à s'exprimer lors de la rencontre, a déclaré : « Le génocide des Laris au Congo de Dominique Kounkou n'est ni plus ni moins qu'une compilation de contre-vérités indigestes et d'absurdités absconnes ». Estimant que cela a été écrit dans « le but innové d'attiser artificiellement des tensions identitaires et de souffler sur les braises de crispations ethniques qui n'existent nulle part, mais que l'auteur appelle de tous ses vœux », le chef de la diplomatie congolaise a dit que le gouvernement ne pouvait se taire



devant « le grotesque de l'affabulation ».

Pour Jean-Claude Gakosso, dans un premier temps, les autorités du pays avaient cru bon de garder le silence et de laisser « les basses choses mourir de leur propre poison » mais la gravité des allégations portées gratuitement contre le gouvernement l'ont poussé à réagir. Le gouvernement ne pouvait que répondre à « un délire psychédélique qui vise à inoculer aux esprits naïfs ou fragiles le venin de la haine ethnique et de la stigmatisation grégaire », avec la complaisance de la Maison d'édition, a-t-il indiqué. « Vous avez suivi les péripéties de la situation dans le département du Pool. Vous avez vu arriver ici à Brazzaville et se rendre dans le département du Pool des missions diverses et variées », avec images à l'appui, a rappelé le ministre, citant celles

des Nations unies, du HCR, de la Croix-Rouge, de l'Union africaine, de l'Union européenne, des Etats-Unis d'Amérique, de la CIRGL, de l'UNSAAC. Il a ajouté : « *Aucun moment, aucune de ces missions n'a ni constaté ni même soupçonné l'existence d'un prétendu génocide (...) Bien au contraire, tous nos partenaires ont salué les efforts courageux* » du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, « de préserver les vies humaines », dans le conflit qui avait débuté en 2016 dans le Pool.

Le chef de la diplomatie congolaise a insisté sur le fait que tous les partenaires du Congo ont « salué l'initiative du gouvernement, soutenue » par les ambassadeurs en poste au Congo, « de tendre la main au pasteur Ntoumi et à ses hommes, et de travailler hardiment au retour définitif de la paix dans le département du Pool ». Ce qui, a

Les ministres s'adressant aux ambassadeurs Adiac t-il souligné, s'est matérialisé avec l'accord du 23 décembre 2017 dont les effets sont, selon lui, « salutaires dans le pays ».

« Un poison dangereux »

Le ministre de la Communication et des médias, Thierry Mougalla, a, pour sa part, longuement démontré la fausseté des allégations de Dominique Kounkou qui « attisent le feu de la haine et de la division ethnique » au Congo. « *Le gouvernement n'est pas en train d'attenter à la liberté d'expression mais considère que l'auteur du livre n'a pas développé une opinion (...) mais qu'il prône exclusivement le tribalisme et la haine* », a-t-il fait savoir, craignant que « ce poison » suscité par Dominique Kounkou ne puisse un jour « se transformer en massacre et violence ».

De leur côté, le ministre en charge de l'Intérieur, Raymond Zéphirin

Mboulou, ainsi que celui de la Justice et des droits humains, Ange Aimé Wilfrid Bininga, ont souligné l'harmonie qui règne entre le peuple congolais et rappelé la politique du Congo en matière de promotion et de protection des droits humains tout comme des textes nationaux s'y rapportant. Parlant des différentes missions effectuées dans le pays et plus particulièrement dans le département du Pool, le ministre de la Justice a dit qu'à aucun moment, il n'a été question dans un rapport quelconque d'une situation particulière touchant aux droits de l'Homme au Congo, encore moins en matière de génocide. « *Notre pays est en parfaite harmonie avec le système international et régional de protection et de promotion des droits de l'Homme* », a-t-il affirmé, ajoutant que pour rétablir la vérité dans le cadre de cette affaire, le parquet général près la Cour suprême de Brazzaville a été saisi en vue d'engager une procédure judiciaire contre Dominique Kounkou et ses complices. Prenant la parole au nom des ambassadeurs, la doyenne du corps diplomatique accrédité au Congo, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Tchad, Kalzeube Neldikingar Madjimta, a pris « acte » de la communication et apprécié la démarche du gouvernement pour informer les diplomates sur ce sujet.

Nestor N'Gampoula



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.








Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)





34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

FRET AÉRIEN & MARITIME

ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

FRANCE / EUROPE / AFRIQUE / ASIE / MOYEN-ORIENT

Avec ou sans dédouanement

BRAZZAVILLE **KINSHASA**
POINTE-NOIRE **MATADI, BOMA**



Contact Paris : DJAMEL
☎ + 331 44 92 90 90 ☎ + 336 65 47 06 06

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya
✉ ttnplus wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie
☎ +242 06 605 91 69 ☎ +242 05 522 49 99

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Dépliants



Cartes de visite



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

☎ +242 06 951 0773
☎ +242 05 629 1317
✉ imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

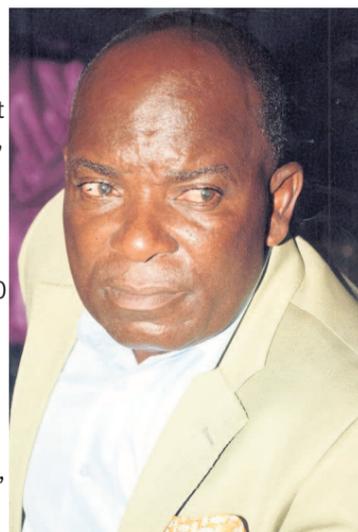
NÉCROLOGIE

Les enfants Morlende ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, le général de division



Jean Jacques Morlende Ayaogningat, survenu le 15 octobre 2018, à 18h30 à Paris (France) des suites d'une longue maladie. La veillée mortuaire se tient au n° 4, rue Tsiémé, Nkombo (vers le marché). La date d'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Basile Oba, agent des Dépêches de Brazzaville, Mbongo Théophile, Henry Ndong, Suzanne Ndong et Marceline Ndong ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès, le 12 octobre 2018 à Marseille (France) de leur grand-frère Yves Gaëtan Mbongo.



L'inhumation aura lieu le mardi 30 octobre 2018 d'après le programme suivant :
-8h00 : levée de corps à la morgue municipale ;
-10h00 : recueillement au domicile familial (quartier le Bled, arrêt garage) ;
-11h00 : messe de requiem en l'église Sainte-Marie de Ouenzé ;
-14h00 : départ pour le cimetière Bouka ;
16h00 : fin de cérémonie.

Arsène Gobali, agent des Dépêches de Brazzaville, et les enfants Mandzabo ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père Macair Mandzabo, (professeur de lycée à la retraite) le 26 octobre 2018 à l'hôpital de Talangaï.



La veillée se tient au n° 19 de la rue Mandziemo, vers l'école de Moukondo. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

REMERCIEMENTS

La famille Sandé, conjoints, enfants et les parents des villages : Ambombongo, Ngania Ossebi, Abatsambé et Pounamoué, dans le district d'Ollombo, vous remercient pour toutes vos



marques d'affection à leur égard, votre soutien et toutes formes de contributions qui leur ont permis de rendre un hommage mérité à leur bien-aimé et regretté Sande Nde, porté en terre, le mercredi 10 octobre 2018, au village d'Ambombongo, dans le district d'Ollombo. Que Dieu vous bénisse !

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 16^e journée, 4^e division, groupe Nord

Sans Francky Sembolo, absent face à son ancien club, Rehden fait match nul face à la réserve de l'Hostein Kiel (2-2).

Allemagne, 15^e journée, 4^e division, groupe Ouest

Lippstadt bat Wattenscheid 3-1. Et remonte à la 4^e place. Sans Exaucé Andzouana.

Azerbaïdjan, 9^e journée, 1^{re} division

Sebail bat l'Inter Bakou 2-1. Remplaçant, Kévin Koumbemba est entré à la 41^e, alors que son équipe menait 2-0.

Qarabag chute à Neftchi (1-3). Dzon Delarge, de retour dans le onze de départ, a joué toute la rencontre. Sa frappe repoussée par la défense revient dans les pieds de Metedov pour la réduction du score.

Avec 16 points, Sebail et Qarabag sont 2^e et 3^e, mais le champion en titre compte un match de retard.

Turquie, 10^e journée, 1^{re} division

Le MKE Ankaragücü prend les trois points sur le terrain de Fenerbahçe (3-1). Titulaire et averti à la 53^e, Thiévy Bifouma a délivré une passe décisive à El Kabir à la 77^e.

Sans Delvin Ndinga, de retour à l'entraînement depuis quelques jours, Sivasspor s'incline à Kayserispor (0-2).

Ankaragücü est 5^e avec 16 points, tandis que Sivasspor est 14^e avec 10 points.

Angleterre, 10^e journée, 1^{re} division

Graddy Diangana était titulaire lors du match nul de West Ham à Leicester (1-1). Le jeune ailier droit a été remplacé à la 75^e mn, alors que les Hammers, réduits à dix depuis la 36^e mn, menaient 1-0. Rejoins au score à la 89^e, les Londoniens sont 13^e avec 8 pts.

Angleterre, 16^e journée, 3^e division

Sans Christoffer Mafoumbi, non retenu, Blackpool chute à Fleetwood Town (2-3).

Accrington partage les points avec Portsmouth (1-1). Offrande Zanzala était titulaire et a été remplacé à la 88^e mn.

Accrington recule à la 6^e place avec 28 pts, tandis que Blackpool est 12^e avec 22 pts.

Angleterre, 16^e journée, 4^e division

Odlham et Christopher Missilou, titulaire, chutent à Northampton (1-2).

Belgique, 12^e journée, 1^{re} division

Zulte-Waregem et Marvin Baudry sont tenus en échec à domicile par Mouscron (2-2). Le défenseur international, aligné dans l'axe, et ses coéquipiers ont mené 2-0 avant de perdre deux précieux points. Et restent englués en queue de classement (15^e avec 6 pts).

France, 12^e journée, 2^e division

Le Havre réalise une bonne opération en battant Lens (2-1). Fernand Mayemo est entré à la 90^e+2 mn, alors que Bevic Moussiti Oko est resté sur le banc. Les Normands sont 9^e avec 12 pts.

Belgique, 12^e journée, 2^e division

Roulers est sévèrement battu à Malines (0-3). Sans Maël Lépicier, qui devrait reprendre l'entraînement après plusieurs semaines d'absence (pied cassé).

Scott Bitsindou et Lommel United sont défaits à domicile par Westerlo (0-1). L'ancien joueur d'Anderlecht était titulaire devant la défense et a joué tout le match.

Ecosse, demi-finale de la Coupe de la Ligue
Devant 61 000 spectateurs, Heart of Midlothian est éliminé sur sa pelouse par le Celtic Glasgow (0-3). Clevid Dikamona était titulaire dans l'axe droit de la défense.

Ecosse, 11^e journée, 2^e division

Yannick Loemba est resté sur le banc lors de la victoire de Dundee United à Dunfermline (2-0). Le milieu offensif congolais n'a plus été titularisé depuis le 29 septembre (2 entrées en jeu en octobre).



Négligé en sélection, Mavis Tchibota est le co-meilleur buteur du championnat israélien avec 5 buts (DR)

Espagne, 10^e journée, 3^e division, groupe 3

Enfin une victoire pour Peralada, qui l'emporte à Teruel (1-0). Yhoan Andzouana était titulaire au poste de milieu gauche. Avec ce premier succès, et les cinq nuls initiaux, la réserve de Girona reste 19^e à 3 points de sa victime du week-end, premier non reléguable avec 11 points.

Espagne, 10^e journée, 3^e division, groupe 4

Linense partage les points avec la Real Murcie (0-0). Et se classe 8^e avec 15 points. Baron Kimbamba était titulaire sur la droite de la défense.

Danemark, 14^e journée, 1^{re} division

Emerson Illoy-Ayyet est resté sur le banc lors de la défaite de Vejle à Hobro (0-1). Le promu est 13^e et avant-dernier avec 12 points.

Malte, 8^e journée, 1^{re} division

Gzira United bat Balza (3-0). Sans Prince Mambouana, absent depuis le 30 septembre.

Espagne, 11^e journée, 2^e division

Sans Merveil Ndockyt, non retenu, Majorque concède le nul 2-2 dans le derby face à Las Palmas.
Israël, 8^e journée, 1^{re} division
Doublé pour Mavis Tchibota lors de la victoire du Bnei Yehuda sur le terrain du Beitar Jérusalem (5-1). Buteur aux 32^e (course dans le dos de la défense et pichenette du gauche) et 64^e mn

(appel dans l'axe et tir du droit), il totalise cinq buts en championnat. Et l'équipe de Tel Aviv est 3^e avec 13 pts.

Pays-Bas, 11^e journée, 2^e division

Cambuur s'incline chez le Go Ahead Eagles (0-2). Sans David Sambissa.

Pays-Bas, 7^e journée, 2^e division

En déplacement chez la réserve du Benfica Lisbonne, Covilha est battue 2-3. Gaius Makouta a joué toute la rencontre.

Ligue 1, 12^e journée

Vendredi soir, Dieu-Faitout Maouassa était aligné à son poste de latéral gauche lors du match nul de Nîmes face à Saint-Etienne (1-1). Yann M'Vila, titulaire dans les rangs stéphanois, a été averti à la 66^e mn.

Sans Fodé Doré, non retenu, Angers chute à domicile face à Lyon (1-2).

En déplacement à Lille, Caen est battu 0-1.

Prince Oniangué et Brice Samba étaient titulaires et ont joué l'intégralité du match.

Sans Jordi Mboula, resté sur le banc, ni Arnold Bouka Moutou, non convoqué, Monaco et Dijon se séparent sur un nul 2-2. Un résultat qui fait davantage les affaires du DFCO.

Au classement, Angers est 11^e avec 12 pts, Caen 13^e, Nîmes 15^e, Dijon 16^e avec 11 pts chacun,

tandis que Monaco est 19^e et avant-dernier avec 7 pts.

Israël: Mavis Tchibota co-meilleur buteur du championnat

Après son doublé, samedi sur le terrain du Beitar Jérusalem, Mavis Tchibota prend la tête du classement des buteurs avec cinq réalisations, à l'égalité avec son coéquipier Shua (qui compte un penalty, contrairement au Congolais). Le duo, qui pèse donc dix buts, est l'artisan majeur du bon début de saison du Bnei Yehuda, 3^e du championnat, avec quatre points de retard sur le Maccabi Tel Aviv.

Uniquement considéré au Congo comme un homme de couloir, l'ancien international U20 a un registre plus élargi en club: s'il anime parfois le couloir gauche, d'où il n'hésite pas alors à repiquer dans l'axe, il est le plus souvent associé à Shua sur le front de l'attaque. Ainsi, samedi, il est buteur aux 32^e (course dans le dos de la défense et pichenette du gauche) et 64^e mn (appel dans l'axe et tir du droit). Il pourrait ainsi, en sélection, animer le couloir gauche mais aussi être associé à Bifouma ou Ibara en attaque. Si, un jour, son nom revient dans les débats.

Camille Delourme

CANDIDAT UNIQUE DE L'OPPOSITION À LA PRÉSIDENTIELLE

Jean-Pierre Bemba promet de s'y impliquer activement

L'ancien vice-président congolais estime que sa famille politique doit se donner les moyens de faire face au dispositif mis en place par le pouvoir pour assurer le triomphe électoral, en commençant par dégager une candidature unique en son sein.

Ecarté de la course à la présidence de la République suite à une condamnation à un an de prison pour subornation de témoins dans le cadre de son dossier à la Cour pénale internationale, Jean-Pierre Bemba est loin de se résigner dans son combat politique pour l'alternance démocratique au sommet de l'Etat. L'opposant qui séjourne à Bruxelles promet de rentrer au pays vers mi-novembre pour participer au débat politique, en s'impliquant notamment dans le choix du candidat unique de l'opposition à la présidentielle, et en apportant son soutien aux candidats de son parti, le Mouvement de libération du Congo (MLC) aux législatives et aux provinciales. Il l'a dit récemment dans une interview à la «Libre Afrique», relayée par mediascongo.net.

Selon le leader du MLC, l'opposition doit impérativement se choisir un candidat unique pour la prochaine présidentielle. C'est, dit-il, le seul moyen pacifique pour espérer



Jean-Pierre Bemba

changer la donne politique au pays. « Ce ne sera pas évident, je le sais », nuance-t-il cependant tout en considérant le travail effectué la semaine dernière, en Afrique du Sud, par les représentants de toutes les composantes de l'opposition comme un pas dans la bonne direction. « Ils ont annoncé un candidat unique pour le 15 novembre au plus tard. Une session de travail est prévue du 7 au 10 novembre entre les

leaders de ces mouvements. Il faut que nous trouvions un consensus quand on sera tous autour de la table. On sait que ce ne sera pas facile mais on va y arriver », a-t-il indiqué. Et d'ajouter : « Il faut que l'on s'entende et ce candidat sera bien encadré. Il y aura au moins six autres candidats derrière lui. Ils vont s'engager à fond pour lui permettre de l'emporter; ils seront donc attentifs à ce qu'il fera quand il

sera élu ».

A propos justement des élections, le challenger de Joseph Kabila à la présidentielle de 2006 revient sur les préalables de l'opposition, à savoir le retrait de la machine à voter et le nettoyage du fichier des électeurs qui comporte près de dix millions de votants potentiellement fictifs. Il faut, dit-il, que cela soit obtenu avant d'aller aux élections. Fort de l'expérience de la pré-

sidentielle de 2006, il redoute la tricherie et le bourrage des urnes. « Contrairement à 2006 et 2011, cette fois, les Congolais se mobilisent avant le scrutin pour dire non à la tricherie qui se prépare et infléchir les plans de la majorité », avance-t-il. D'où le sens de la marche de l'opposition du 26 octobre qu'il a soutenue autant que d'autres à venir, le but étant de faire comprendre aux tenants du pouvoir que « le peuple ne veut pas de cette machine et de la tricherie qui se prépare ».

Jean Pierre Bemba invite à la poursuite de ces actions pour fléchir « un gouvernement qui fait tout pour se maintenir au pouvoir », qui « exclut des candidats » et qui « met en place un processus électoral dont le seul objectif est d'assurer la victoire de ses favoris à tous les niveaux de scrutins ». Et de trancher, sous forme d'une péroraison : « Si on ne se mobilise pas aujourd'hui, demain, ce sera bien pire ».

Alain Diasso

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

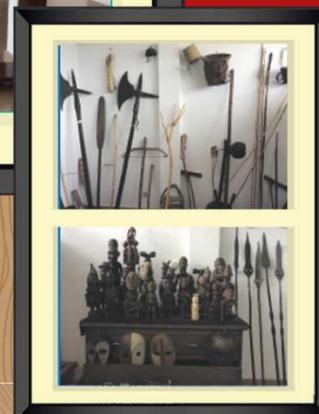
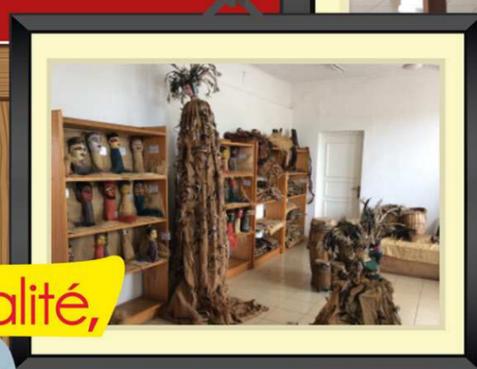
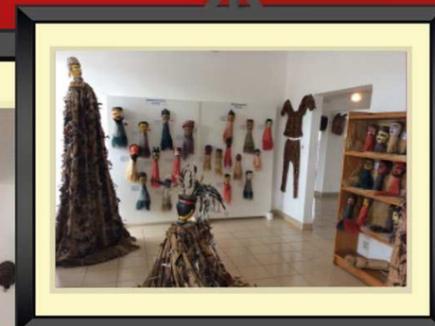
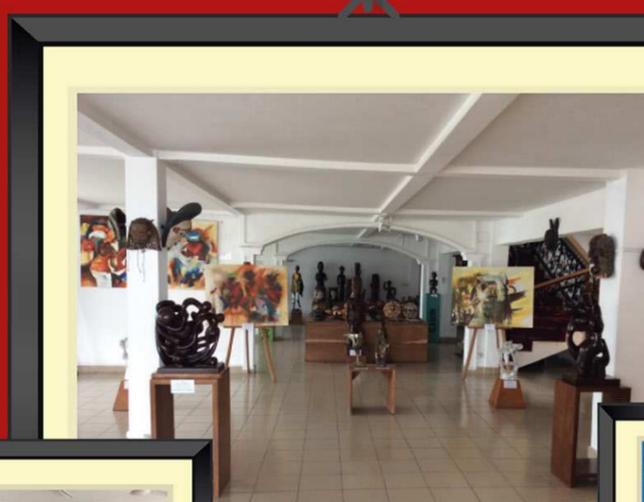
de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

ENJEUX POLITIQUES

La PCB installée officiellement à Lualaba

La coordination de la plate-forme dans la province s'est engagée à travailler avec dévouement en vue de faire participer, de manière significative, cette entité administrative dans la réalisation des objectifs assignés.

Une ambiance bon enfant a caractérisé l'installation officielle, le week-end dernier, de la Plate-forme des communautés de base (PCB) dans la province du Lualaba. Tissant sa toile, cette structure apolitique qui aspire à la refondation de la nation congolaise, en cliquant sur le clavier de la cohésion nationale, poursuit son travail d'implantation sur le territoire national. La délégation venue de Kinshasa et conduite par Muzangisa Mutaleno a eu le mérite d'avoir rassemblé, autour d'une même table, les membres de communautés Sanga, Bayeke, Kaonge, Lovana, Minungu, Base-Ndembo, Lubasanga, Runde et Tshokwe. L'occasion était belle pour sceller l'unité de la province et réanimer le sentiment d'appartenance à la nation congolaise.

Devant une assistance hystérique acquise à sa cause, Muzangisa Mutaleno a eu les mots justes pour expliquer le bien-fondé de l'initiative de cette

plate-forme qui se démarque par ses idées et par la nature de son combat. « *Le chef de l'État, en initiant cette plate-forme totalement apolitique, a voulu tout simplement renfoncer, pour l'avenir et pour toujours, la solidarité et la légendaire cohésion nationale des filles et fils de ce grand pays* », a-t-il indiqué. Il a été soutenu par le coordonnateur provincial de la PCB, Kapyra Makumbo, qui a rassuré les responsables de cette structure sur l'accompagnement et le soutien sans faille de son équipe « *dans un esprit de fraternité, solidarité, unité et cohésion nationale* ». Il s'agit, a-t-il ajouté, de « *rendre encore plus fort, la participation de notre digne province, dans la réalisation des objectifs du concept de PCB* ».

Saisissant l'opportunité, Kapyra Makumbo a indiqué que l'installation des instances de la PCB au Lualaba n'était pas à confondre avec l'équipe de campagne du candidat Emmanuel Shadary qui sera mise bientôt sur pied. Pour lui, il s'agit plutôt des Congolais qui s'assument en tant que membres de la communauté nationale pour consolider leurs liens de fraternité et de solidarité avec, pour



Célestin Mbuyu

le socle, l'affirmation de leur identité nationale. Pour rappel, la PCB que dirige l'ancien ministre des Hydrocarbures, Célestin Mbuyu, a pour but de canaliser les énergies des communautés de base à travers les structures communautaires et traditionnelles en vue de maintenir la cohésion nationale, gage du réel

sentiment national et de la défense des intérêts congolais, mais aussi, de créer une dynamique sociale pérenne pour gérer les questions fondamentales communes de paix, de sécurité, de partage et de développement des contrées congolaises.

Alain Diasso

OPÉRATIONS DE VOTE, DÉPOUILLEMENT ET COMPILATION DES RÉSULTATS

Un séminaire au profit des formateurs du niveau 1

Le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Corneille Nangaa Yobeluo, a lancé le 27 octobre à Kinshasa, la formation des agents opérationnels en prévision de l'organisation des scrutins du 23 décembre, rapporte le bulletin de cette institution, dans sa livraison du 28 octobre.

La cérémonie a eu lieu en présence des membres du bureau de la Céni et de l'Assemblée plénière. Il s'est agi, d'après la source, de la formation du niveau 1 des formateurs des formateurs des membres des bureaux de vote et de dépouillement (MBVD) et des centres locaux de compilation des résultats (CLCR). Cette étape fait suite à l'atelier de trois jours, du 22 au 24 octobre, organisé à la Maison des élections, ayant abouti à l'harmonisation et à la validation des programmes et des procédures en vue du lancement de l'ensemble de la cascade de formation des MBVD et CLCR. A trois semaines du début de la campagne électorale et à cinquante-deux jours des élections, la Céni compte former, d'ici au 21 décembre, près de cinq cent mille agents opérationnels. Pour ce niveau 1, la formation de sept jours concerne cinquante-deux agents venus des secrétariats exécutifs provinciaux ; quarante-quatre cadres et procéduriers du secrétariat exécutif national ; cinquante-six informaticiens ; trente-quatre membres des cabinets ; quarante experts électoraux internationaux de la Division électorale de la Monusco, du Paced/Pnud, de l'IFES de même que des experts de Miru systems ainsi que de la société civile œuvrant dans le domaine électoral.

« De la qualité de votre formation dépend

la suite de l'ensemble de la cascade de formation qui va se dérouler jusqu'au 21 décembre 2018. L'objectif est donc zéro déperdition. Il est attendu des formateurs de tenir compte des aspects andragogiques de la formation en insistant sur les exercices pratiques ». C'est en ces termes que le rapporteur adjoint, le Pr Onésime Kukutula, a résumé l'attente de la Plénière de la Céni vis-à-vis des facilitateurs.

Le programme très ambitieux de la formation envisage, entre autres, la maîtrise absolue des procédures de vote, la circulation et la gestion des bureaux de vote ; l'homogénéité dans le remplissage des fiches ; la maîtrise des procédures de comptage, la compilation et la transmission des résultats ; le monitoring des opérations et l'utilisation du logiciel dans le CLCR. Une emphase particulière sera mise sur les aspects éthiques et déontologiques des agents électoraux. Pour Corneille Nangaa, l'institution s'attelle à accomplir sans désespérer toutes les activités opérationnelles et techniques du calendrier électoral. Une façon pour lui d'inviter, une fois de plus, les bénéficiaires de la formation à faire fi des polémiques politiciennes pour se concentrer uniquement à la mise en œuvre des aspects techniques des élections. Il faut noter que cette formation du niveau 1 s'étend du 27 octobre au 2 novembre et ce, conformément au calendrier électoral de la Céni. La Centrale électorale envisage aussi de synchroniser cette cascade de formation avec le déploiement, jusqu'au 21 décembre, des matériels électoraux.

A.D.

PRÉ CAMPAGNE

Controverse autour du financement du meeting du FCC

L'Association congolaise pour l'accès la justice (Acaj) affirme détenir des informations sur l'usage abusif des moyens de l'Etat illégalement mis au service de la manifestation publique de la plate-forme électorale soutenue par le président sortant, le 27 octobre, au stade Tata Raphaël, à Kinshasa.

Le Trésor public a-t-il été mis à contribution pour la réussite du meeting du Front commun pour le Congo (FCC) ? La question est actuellement au centre d'une vive polémique dans les milieux politiques, particulièrement de l'opposition où l'on tente de relativiser le succès de cette manifestation obtenue, dit-on, à coup de billets de banque. L'Acaj est même montée au créneau pour fustiger la main basse faite par les organisateurs sur les fonds publics afin de rallier un grand nombre de Kinois à cette activité politique. L'argent a bel et bien circulé, se convainc cette ONG qui a pris la liberté d'adresser une correspondance au Premier ministre, Bruno Tshibala, lui demandant des explications sur l'origine des fonds ayant servi à financer ce meeting.

L'ONG déclare détenir des preuves qui attestent que les fonds de l'Etat ont été utilisés à cette fin. « Nous possédons des informations que les moyens de l'Etat ont été utilisés pour l'organisation de ce meeting », révèle son président, George Kapiamba, qui s'insurge également contre la réquisition des bus Transco qui seraient mis gracieusement à la disposition des militants du FCC. Ce qui aurait préjudicié les élèves dont les pa-

rents ont souscrit à un abonnement. A cela d'ajoute ce qu'il qualifie des cas de conscience dans lesquels se sont retrouvés plusieurs Kinois après avoir été gratifiés d'un billet de 5000 ou 10000 FC. Des opérations qui se seraient négociées au vu et au su de tout le monde, entraînant des scènes de bagarres résultant souvent de mauvais partage. « Certains se sont même battus pour avoir cet argent. Le gouvernement FCC doit s'expliquer sur l'utilisation abusive des moyens de l'Etat », n'arrête pas de marteler George Kapiamba.

Ces accusations sont loin de fléchir les responsables du FCC plutôt satisfaits de la manière dont les choses s'étaient déroulées. Ils balayaient d'un revers de main toute suspicion de corruption en arguant que les Kinois s'étaient déplacés d'eux-mêmes jusqu'au stade, sans y être forcés. Lambert Mende Omalanga, cadre du FCC, a déclaré que ses militants du CCU se sont organisés à leur niveau pour arriver au stade qui aurait accueilli, d'après les statistiques de la police, près de cent quatre-vingt mille militants venus des quatre coins de la capitale. Un autre cadre du FCC, Stève Mbikayi, ne trouve pas d'inconvénients que les partis et regroupements politiques, membres de cette coalition, offrent des facilités à leurs membres pour garantir leur mobilité le jour du meeting. « C'est diabolique de laisser les militants rentrer sous le soleil et prendre sa voiture climatisée après action (...) Même ailleurs, les partis louent les bus et même les trains pour des actions politiques », avait-il réagi sur son compte twitter.

A.D.

PROCESSUS ÉLECTORAL

La Céni reçoit officiellement du matériel de redéploiement sur le terrain

Le gouvernement a offert à Centrale électorale, le 29 octobre à Kinshasa, cinquante camions Kamaz, quatre-vingt-dix-sept camionnettes, dix camionnettes militaires, cinq nouveaux avions gros porteurs, en plus de deux précédemment acquis, et huit hélicoptères.

La cérémonie officielle de remise de matériel roulant et volant à la Commission électorale nationale indépendante (Céni) a été patronnée par le ministre de la Défense nationale, Crispin Atama Tabe, qui a indiqué avoir été instruit par le président de la République, Joseph Kabila, de mettre à la disposition de cette institution cet appui logistique. Ce matériel, a-t-il dit, va notamment permettre le déploiement des kits électoraux vers les sites de vote. Crispin Atama Tabe a signifié que « ces matériels sont constitués essentiellement de cent cinquante camions pour desservir la partie ouest du pays, des avions et cinq hélicoptères », précisant que « ces matériels, qui appartiennent à l'armée, retourneront à la base logistique des Fardc après les élections ».

Le ministre a promis que cent cinquante autres véhicules arriveront dans deux semaines sur le territoire congolais pour desservir l'est et le centre du pays. Il a ajouté que ce n'est pas pour la première fois que



La remise officielle des clés des véhicules au président de la Céni

les Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) soutiennent le processus électoral. « L'armée avait déjà apporté son soutien aux élections de 2006 et 2011 », a rappelé Crispin Atama Tabe. Après la cérémonie au siège de la Centrale électorale, la même opération a été menée à l'aéroport de N'Djili, pour les matériels volant.

La Céni veut se passer de l'aide de la Monusco

Le président de la Centrale électorale, Corneille Nangaa, rappelle, dans plusieurs de ses interventions, que son institution n'avait pas besoin d'une quelconque aide logistique pour la tenue des élections à la fin de l'année. C'était une façon, pour lui, de balayer les inquiétudes

émises par les Nations unies et la communauté internationale de voir cette institution surmonter les défis logistiques d'un pays-continent comme la RDC.

En août dernier, par exemple, Corneille Nangaa avait noté que le gouvernement avait répondu de manière satisfaisante à son plan logistique, en promettant de mettre à sa disposition sept hélicoptères, sept avions dont deux Boeing 727, un Boeing 737, un D-C 8 de quarante tonnes, un Antonov de soixante-douze tonnes, deux Antonov Iliouchine de soixante-deux tonnes, un avion spécial pour la supervision qui était, à l'époque, en voie d'acquisition, cent trente camions 6x6 de quinze tonnes, et cent quatre-vingt-cinq pick-up. Avec ce matériel appartenant aux Fardc, en effet, la Céni réaffirme ses dires sur l'inopportunité d'un appui logistique de la Monusco. « Par ce geste du gouvernement, le chef de l'Etat, Joseph Kabila, tient parole lorsqu'il avait annoncé, dans son discours sur l'état de la nation, que les élections en RDC seront réellement une affaire de souveraineté et qu'elles seront en conséquence, entièrement financées par l'Etat congolais », pensent certaines personnalités proches du pouvoir.

Lucien Dianzenza

LINAFOOT/LIGUE 1

Mazembe bat Lupopo, V.Club soumet Maniema Union, DCMP accroche Sanga Balende

Le week-end a été marqué par trois affiches alléchantes de la septième journée du championnat national de football, avec le derby de Lubumbashi à l'avantage des Corbeaux face aux Cheminots, le choc à Mbuji entre les Anges et Saints du Kasai oriental et les Immaculés de Kinshasa, enfin à Kindu, entre les Dauphins noirs de la capitale et les locaux de Maniema Union.

Le derby de Lubumbashi entre le FC Saint-Eloi Lupopo et le Tout-Puissant Mazembe a tourné, le 28 octobre, au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de la commune de Kenya, dans la capitale cuprifère congolaise, à l'avantage, une fois de plus, des Corbeaux. Trésor Mputu Mabi a ouvert la marque pour les Corbeaux à la 25e mn. Jackson Muleka a doublé la mise à la 32e, après avoir mis un défenseur et le gardien de but des Cheminots dans le vent avant de pousser le cuir dans les buts dégarnis. Molinga a réduit l'écart sur penalty à la 46e mn, suite à une faute d'un défenseur de Mazembe dans sa surface de réparation.

Notons que le milieu relayeur Doxa Gikanji, transféré cette saison du Daring Club Motema Pembe vers Mazembe (DCMP), a fait son entrée au cours de la rencontre à la 74e mn, à la place de Trésor Mputu. Ce succès permet au TP Mazembe de totaliser dix-huit points en six matchs livrés, pour dix-neuf buts marqués et un seul encaissé. Les Corbeaux mènent déjà la barque, leader du championnat national. Les Viets du FC Saint-Eloi Lupopo sont

stoppés à huit points glanés en six matchs. Relevons que c'est depuis 2007 que Lupopo n'a plus remporté de victoire face à son sempiternel rival, le TP Mazembe. Dans un autre match disputé le même dimanche au stade Kashala Bonzola de Mbuji-Mayi, le DCMP de Kinshasa est passé à côté d'une victoire à l'extérieur face au club local de Sa Majesté Sanga Balende. Bukasa a ouvert la marque à la 18e mn pour les Anges et Saints du Kasai oriental. Mais Ricky Tulengi a égalisé à la 32e mn, avant que le Ghanéen Bernard Morisson ne porte la marque à la 36e mn pour les Immaculés de la capitale congolaise. L'égalisation à l'arrachée de Sanga Balende est arrivée à la 88e mn par le biais de Moleka. In extremis, il a sauvé son équipe d'une défaite quasi certaine.

Au stade Joseph-Kabila de Kindu? dans la province du Maniema, la formation locale d'AS Maniema Union a été désillusionnée devant ses supporters par l'AS V.Club de Kinshasa, en match de la 7e journée. Le club congolais finaliste de la 15e édition de la Coupe de la Confédération africaine de football a eu raison de son adversaire par deux buts à zéro, avec les réalisations de Mukoko Batezadio à la 22e mn et Jésus Moloko Ducafel à la 87e. A la fin de la partie, le coach Florent Ibenge de V.Club a estimé que l'adversaire était une équipe joueuse. « Mes joueurs ont joué bas et ça leur a permis de les contenir et d'imposer notre jeu, une fois en possession du ballon. Et la chance nous a souri avec



Mazembe vainqueur de Lupopo, le 28 octobre, à Lubumbashi/Photo tpmazembe.com

le but de Mukoko dans les vingt-cinq premières minutes. Chose qui a quelque peu entamé le moral des adversaires. Ce résultat reflète bien notre bonne santé du moment », a-t-il expliqué. Pour sa part, l'entraîneur John Birindwa de Maniema Union a laissé entendre : « Nous avons voulu faire le résultat chez nous mais l'adversaire a été plus fort. Etant à la sixième journée, nous continuons à travailler avec l'espoir d'obtenir un ticket pour l'Afrique, l'année prochaine. On a certes une bonne équipe mais il nous faut quelques attaquants expérimentés en plus d'un gardien de but pour en faire trois ». C'est le troisième match de V.Club et troisième succès de suite dans cette compétition nationale de football.

Enfin, au stade Tata Raphaël

de Kinshasa, l'AC Rangers s'est imposé face à l'AS Nyuki de Butembo par deux buts à un. Mbisi a été l'auteur d'un doublé gagnant pour les Académiciens de Kinshasa qui totalisent quinze points à leur gibecière. Mamba Mukombozi a inscrit l'unique but des Abeilles de Butembo.

Classement...

Au classement partiel donc, Mazembe est premier avec dix-huit points glanés en six matchs, suivi de l'AC Rangers (quinze points en sept matchs livrés) qui est devant le DCMP (quatorze points en sept matchs). Maniema Union est quatrième (treize points en six matchs) et Don Bosco clôt le top 5 avec douze points en six matchs. V.Club est sixième avec un total de points enregistrés en autant de matchs joués, soit neuf points en trois sorties. Mont

Bleu de Bunia est septième (neuf points en six matchs), talonné par Jeunesse Sportive Groupe Bazano (neuf points et sept matchs) et Sanga Balende (huit points en cinq matchs), alors que le FC Saint-Eloi Lupopo est dixième avec également huit points engrangés en six matchs.

Dans la suite du classement, on retrouve Lubumbashi Sport à la onzième place (six points en sept matchs), Dauphin noir à la 12e (six points en cinq matchs), devant AS Nyuki (six points en huit matchs). Muungano est treizième avec trois points en six matchs, devançant le FC Renaissance du Congo (deux points en sept matchs). L'AS Dragons/Bilima est lanterne rouge avec deux points en dix matchs disputés.

Martin Engimo

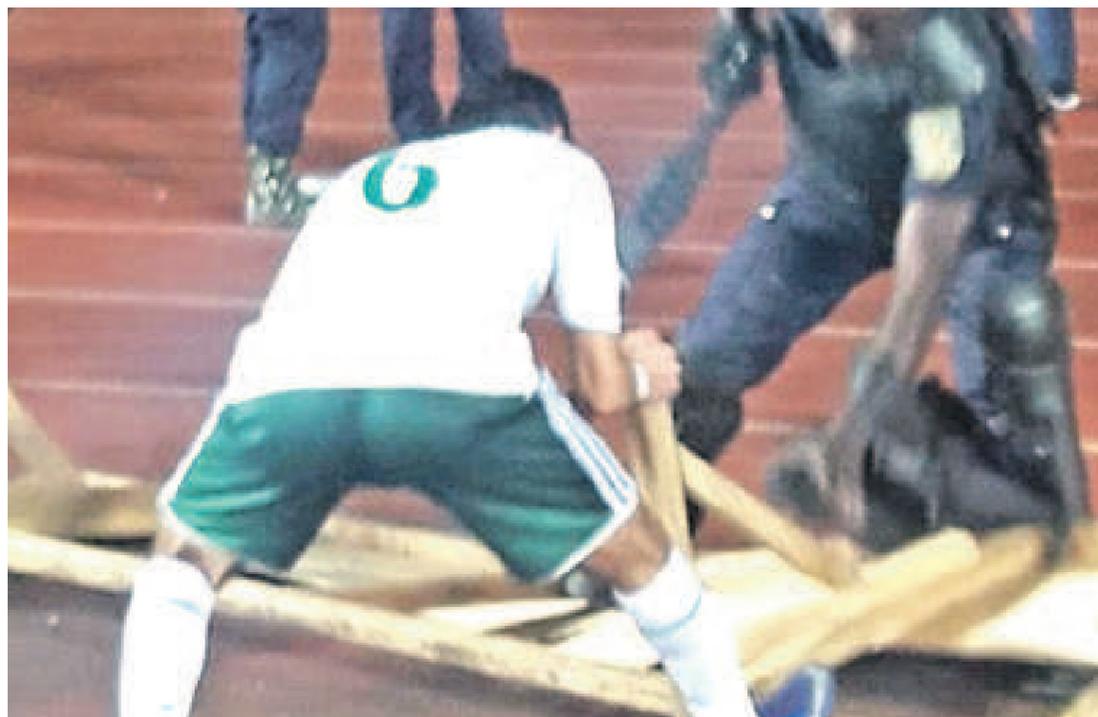
FOOTBALL

La CAF examine les violences des joueurs d'Al Masry au stade des Martyrs

Joueurs et membres du staff technique du club égyptien se sont livrés à des actes de vandalisme au stade des Martyrs de Kinshasa, à la fin du match qui les opposait à V.Club, mettant à sac les vestiaires. La Fécofa a introduit la plainte à la Confédération africaine de football qui se penche sur le dossier ce 30 octobre.

La Confédération africaine de football (CAF) examine ce mardi, à son siège au Caire, en Egypte, le dossier de graves incidents perpétrés par les joueurs et les membres du staff technique d'Al Masry de Port-Saïd, le 24 octobre, au stade des Martyrs, lors de la demi-finale retour de la 15e Coupe de la Confédération, contre l'AS V.Club. Le club égyptien a très mal digéré la lourde défaite de zéro but à quatre qui lui a été infligée par le team vert et noir de Kinshasa. On a été en face d'un cas de manque total de fair-play et de sportivité.

Des sources proches de la Fédération congolaise de



Un joueur d'Al Masry cassant un panneau publicitaire au stade des Martyrs de Kinshasa

football association (Fécofa), l'avocat-conseil, Emmanuel Kande, apportera à la CAF les éléments de preuve de cette barbarie de la délégation d'Al Masry. Selon des témoignages, l'entraîneur Hossam Hassan serait pointé du doigt comme instigateur

de cet acte. Des chaises en plastique ont été cassées, des panneaux publicitaires saccagés alors que les vestiaires ont été mis à sac. « C'est Hossam Hassan et son frère jumeau, Ibrahim Hassan, en personne, qui incitaient leur staff et leurs

joueurs au désordre », a indiqué www.foot.cd.

La violence semble coller à la peau de ce club de football. La date du 1er février 2012 renferme un désastreux souvenir. Lors d'un match de championnat au stade Port-Saïd, entre Al Masry et Al

Ahly du Caire (victoire d'Al Ahly par trois buts à un), les supporters locaux avaient déferlé sur l'aire de jeu, pourchassant d'abord les joueurs d'Al Ahly ensuite les fans. Certains parmi eux étaient munis de couteaux et de barres de fer ; les forces de sécurité étaient totalement débordées. Il y avait eu ce soir-là soixante-douze morts ! Des joueurs comme Emad Meteb, Aboutreika, Barakat d'Al Ahly ont été sur le point d'arrêter leur carrière à la suite de cette violence inouïe et inexplicable. Le stade de Port-Saïd avait été fermé pendant un temps.

Ce mardi, la Confédération africaine de football devra donner un signal fort contre les violences dans les stades, d'autant plus que ce ne sont pas les supporters qui ont été les auteurs des actes de barbarie au stade des Martyrs de Kinshasa mais fort malheureusement les membres du staff technique et les joueurs d'Al Masry.

Martin Engimo

EXPLOITATION MINIÈRE

Un grand bond attendu des recettes en 2019

Le gouvernement central table sur un taux d'accroissement de 109 %, passant ainsi de 1293 milliards de francs congolais en 2018 à 2708 milliards de francs congolais l'année prochaine.

Les prévisions plutôt optimistes des recettes minières au cours de l'exercice budgétaire 2019 tiennent compte de l'application du code des investissements et des règlements miniers révisés. Depuis plusieurs années déjà, tous les minerais extraits du sous-sol congolais connaissent une hausse sur le marché international. En 2016 et 2017, le cours du cuivre, par exemple, a enregistré une augmentation successive de 14 % et 13 %. Par contre, celui du diamant s'est établi à 9 % sur la période comprise entre 2013 et 2016. Quant à l'or, ce précieux minerai est passé d'une augmentation d'un à deux chiffres, soit de 8 % à 13 %, entre 2016 et 2017.

L'entrée de plusieurs dispositions légales de stricte application va permettre à l'Etat congolais de tirer un large profit de la réforme de la législation minière au courant de cette année. Plus concrètement, les changements ont touché notamment le niveau des redevances et la détermination de leur base de calcul sur les valeurs brutes de la production vendue. Pour rappel, l'activité minière a permis à l'Etat congolais d'empocher, sous forme d'impôts directs et indirects, des droits de douanes et des recettes domaniales et de participations, de plus de 860 millions de dollars américains entre le 1er janvier et le 30 juin 2018. Cette courbe va continuer à enregistrer une tendance croissante au fil des mois, voire des années. Au cours des six premiers mois de l'année en cours, le pays a exporté environ cinquante-deux mille tonnes de cobalt.

Entre-temps, les préparatifs sont en cours pour un nouvel événement de taille dans le secteur minier : le DRC mining. Passé le temps de la controverse autour de la réforme, ce grand forum se tient aujourd'hui au moment où les prédictions les plus folles circulent sur les cours du cuivre, de l'or et des minéraux industriels. Lors de l'édition 2018, il y a eu plus de deux mille six cents participants et cent soixante sponsors et exposants, une preuve de l'ampleur de la rencontre au fil des années. Au moins soixante-dix sociétés minières et d'exploration ont soutenu l'événement qui a connu la participation de quarante-cinq pays cette année.

Laurent Essolomwa

BASKETBALL

Réélection vivement contestée de Boniface Mwawatadi à la Fébaco

Au terme des scrutins contestés du 26 octobre, au siège du Comité olympique congolais à Kinshasa, le président sortant a conservé son fauteuil.



Boniface Mwawatadi Banjila réélu à la présidence de la Fébaco

Boniface Mwawatadi Banjila a rempile à la présidence de la Fédération congolaise de basketball (Fébaco). A la tête de l'instance nationale de la balle au panier depuis seize ans, il a été en concurrence, cette fois-ci, avec Fofu Konzi, ancien vice-président de coordination du BC Mazembe de Lubumbashi. Et la victoire a été très étriquée en faveur du président sortant, soit dix-neuf voix contre vingt.

Ce résultat a été vivement récusé par une partie de l'assistance. Selon la partie contestatrice, ces élections n'auraient pas respecté la procédure prévue dans les statuts de la Fébaco qui stipulent que la liste

des électeurs doit être rendue publique deux jours avant les scrutins, et non le jour du vote comme cela se serait déroulé le vendredi dernier. D'après un délégué, cinq électeurs auraient été à la solde de Boniface Mwawatadi, étant proches de la famille biologique.

L'on affirme même qu'un mineur aurait participé au vote. « Selon les statuts, c'est le capitaine de la catégorie senior nationale qui prend part au vote. Curieusement, c'est un mineur d'âge, capitaine chez les juniors, qui aurait pris part à cette élection au bénéfice de Boniface Mwawatadi qui aura de difficultés à exercer son quatrième mandat à la présidence de la Fébaco », a-t-on rapporté. L'on a fait remarquer que ces élections devraient être annulées car l'assemblée générale extraordinaire s'est achevée en queue de poisson à cause des altercations. « Les scrutins programmés n'ont pas été tous organisés. Les statuts ne reconnaissent pas les votes qui se déroulent en deux temps », ont relevé ceux qui ont contesté ces scrutins, indiquant que le procès verbal de cette élection aurait été déchiré.

La veille des élections, le candidat malheureux, Fofu Konzi, présentait, au cours d'une conférence de presse, son plan d'action s'il devrait être porté à la tête de la Fébaco. Un plan d'action articulé sur cinq axes, notamment les infrastructures, la formation, l'administration, les compétitions et les financements. Il n'aura apparemment pas le temps de le réaliser.

M.E.

VOLLEYBALL/ZONE 4

La DGSP au bout du suspense

L'équipe dame de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) a puisé dans ses réserves pour renverser Canon de N'Djili de la République démocratique du Congo (RDC) au tie-break (trois sets à deux), au terme d'une finale à rebondissement incroyable.

Les dames de la DGSP ont réédité, le 25 octobre, au gymnase Henri- Elendé de Brazzaville, l'exploit de la saison dernière au cours de la cinquième édition des championnats d'Afrique des clubs champions en privant Canon de N'Djili d'une victoire qui lui tendait déjà les bras. Elle a répondu au dicton selon lequel «une finale ça ne se joue pas mais ça se gagne». Cette phrase a mis la pression sur les épaules des joueuses locales qui avaient à cœur l'envie de prouver que la victoire de l'an dernier, devant Vita club dans les conditions similaires, n'était pas un fruit du hasard.

Très vite, l'espoir va laisser la place au désespoir. Canon de N'Djili gagne la première manche 25-21 puis récidive lors de la seconde 25-12. À deux sets à zéro, le match semblait plié pour le représentant de la RDC. C'était sans compter sur la manière avec laquelle les filles de la DGSP allaient aborder la manche décisive. Les Congolaises de Brazzaville parviennent d'abord à retarder



Une séquence de la finale opposant la DGSP à Canon de N'Djili/Adiac

l'échéance en gagnant le premier set (25-22) qui leur a donné le moral. Elles enchaînent au set suivant (25-22), contraignant ainsi l'adversaire qui avait déjà le moral dans les chaussettes au tie-break. Dans cette manche décisive, la DGSP qui avait le vent en poupe n'a su que confirmer (15-12).

Hugues Samuel Nzaou, l'entraîneur de cette équipe, n'a retenu dans cet exploit que l'état d'esprit de ses joueuses, lesquelles ont donné le meilleur d'elles-mêmes pour défendre leur titre. De son côté, le secrétaire général, le capitaine François Elion Ndouniama, lui aussi satisfait, a souligné que ce succès est la conséquence logique d'une bonne préparation.

« Nous nous sommes préparés en conséquence, parce qu'il fallait garder ce titre étant donné qu'on l'avait gagné en 2017. À partir du 5 octobre, la DGSP était internée à l'Université Denis-Sassou-N'Guesso à Kintélé.

La commission technique a commencé à mettre en application la préparation de cette compétition en mi-septembre », a-t-il expliqué. « Et quand nous sommes arrivés sur le terrain, la première journée était un peu stressante mais le reste de temps et jusqu'en finale, c'était cette préparation qui a payé. J'avais demandé à mes filles de ne respecter que les consignes de leur entraîneur principal qui est le commandant Nzaou », a-t-il ajouté.

Notons qu'au cours de cette compétition, la DGSP a livré quatre matches pour autant de victoires. Avant la finale, elle a

respectivement battu DCMP trois sets à un, Volleyball club La Loi trois sets à zéro puis Funny en demi-finale trois sets à un.

C'est sur cette note satisfaisante que la DGSP va clôturer, dans les jours qui suivent, sa saison 2018 et lancer également la nouvelle saison. A cette occasion, les dirigeants de cette équipe vont recevoir les orientations du président général, le colonel Serge Oboa. Chez les messieurs, sans surprise, l'équipe Espoir de la RDC a conservé son titre devant Fap du Cameroun, Interclub du Congo, Kinda Ozoho et Inter de Kinshasa.

James Golden Eloué

«...La première journée était un peu stressante mais le reste de temps et jusqu'en finale, c'était cette préparation qui a payé. J'avais demandé à mes filles de ne respecter que les consignes de leur entraîneur principal qui est le commandant Nzaou »,

LIGUE DE SPORT DE TRAVAIL

Nsia se rapproche des travailleurs sportifs

La compagnie d'assurance Nsia et la Ligue de sport de travail de Brazzaville ont signé, le 29 octobre, une convention de partenariat jugé gagnant-gagnant pour les deux parties.

Les sportifs engagés dans une compétition méritent d'être couverts sinon assurés. « C'est dans ce cadre que nous nous positionnons parce que notre métier consiste à prévenir les risques », a déclaré le directeur général adjoint de Nsia, Joël Ellah, après la signature de l'accord de par-



Les signataires du protocole d'accord/Photo DR

tenariat avec la ligue de sport de travail de Brazzaville. Selon les termes de ce document, Nsia aura la responsabilité de couvrir les activités sportives contenues dans l'agenda de la ligue et contribuer à sauvegarder la santé des travailleurs. Pour le président de la ligue de sport de travail de Brazzaville, Rodrigue Dinga, dans cet accord chaque partenaire aura le retour sur ce qui est fait. « Avec Nsia et la ligue départementale de sport de travail, le partenariat est gagnant-gagnant », a-t-il souli-

gné, en indiquant que pour la ligue, il est important que les acteurs soient couverts. À travers cet engagement, Nsia sort du business en vue de faire valoir sa dimension sociale pour le bien-être des travailleurs sportifs notamment, selon Rodrigue Dinga.

La compagnie Nsia s'est déjà engagée aux côtés de la ligue de sport de travail à travers la compétition « Ndembo ya makassi » dont la prochaine édition aura lieu dans quelques jours, en novembre.

Rominique Makaya